

Conseil de ville, Delémont

1.01/17

Résolution interpartis

Offices de poste, pour un service public fort !

En fin d'année dernière, La Poste a annoncé la fermeture de 500 à 600 offices de poste d'ici 2020 ; 1'200 collaboratrices et collaborateurs seraient concernés. Selon le syndicat des médias et de la communication Syndicom, 27 des 31 offices jurassiens seraient potentiellement menacés !

Il est temps de réagir, car au rythme des démantèlements actuels, c'est tout notre canton qui se transforme en désert du service public. L'annonce récente de la fermeture de l'office de Develier et de la Goule nous pousse à réagir car Delémont ne sera pas épargné.

En notre qualité d'organe législatif, nous devons nous soucier de quel avenir nous voulons donner à notre région, quelles garanties à l'emploi nous souhaitons défendre pour les travailleurs et quel service public de proximité nous souhaitons maintenir pour notre population.

Considérant les enjeux pour l'emploi et le service public dans notre ville, nous demandons, par cette résolution, au Conseil communal :

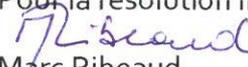
- d'écrire à la direction de La Poste de réexaminer l'organisation et le maintien des offices de poste et des emplois à Delémont, chef-lieu de district et capitale cantonale ;
- d'exiger, de la part du Gouvernement jurassien, un état des lieux régulier sur ses discussions relatives aux maintiens des offices de poste dans notre commune ;
- de porter cette préoccupation à l'Association jurassienne des communes pour développer une stratégie commune, concertée et ciblée face à la politique de démantèlement de La Poste ;
- de soutenir les démarches entreprises, en lien avec le maintien des offices de poste et la garantie de l'emploi, du Gouvernement et du Parlement jurassien auprès de la direction de La Poste et des instances fédérales.

Il est en effet indispensable qu'à tous les échelons nous nous mobilisions ! D'autant que des mesures compensatoires existent et que la Poste pourrait tout à fait, comme elle le fait ailleurs, choisir de diversifier et adapter ses activités aux besoins locaux plutôt que de licencier.

C'est pourquoi nous vous invitons à soutenir cette résolution interpartis.

Delémont, le 27 mars 2017

Pour la résolution interpartis :


Marc Ribeaud

Groupe PS :

Alain *Alain* *Alain*
~~*Alain*~~ *Alain* *Alain*

Groupe CS-POP et Verts :

Alain *Alain* *Alain* *Alain*

Groupe PCSI :

Alain *Alain*
R. Dubois *Alain*

Groupe PDC :

Alain *Alain* *Alain* *Alain*

Groupe PLR :

Alain *Alain*

Groupe UDC :

Alain